



## **Association Motocycliste Métropole inc. (AMM)**

### **Procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2010**

Procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) tenue le 13 novembre 2010 au Pavillon du Club Récréatif des employés de Pratt & Whitney Canada, sis 333 rue d'Auvergne à Longueuil.

#### **1. Prise des présences de 16:30 à 17:15**

Voir l'annexe 1 pour la liste complète des présences.

#### **2. Ouverture de l'assemblée générale à 17:15**

L'assemblée est ouverte par Simon Poudrette à 17:15.

Lecture de l'ordre du jour et ajout au varia.

1. *Prise des présences de 16:00 à 16:30*
2. *Ouverture de l'assemblée générale à 16:30*
3. *Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée*
4. *Validation du quorum*
5. *Lecture et adoption du procès-verbal de l' AGA 2009*
6. *Compte-rendu du président de l' A.M. Métropole*
7. *Compte-rendu du trésorier de l' A.M. Métropole*
8. *Bilan des activités de la saison 2010*  
*Pause (10 min)*
9. *Élections des nouveaux administrateurs*
10. *Commentaires et varia*
11. *Levée de l'assemblée générale*
12. *Party*

#### **3. Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée**

Simon P. se propose comme président d'assemblée, Patrick L. l'appuie.

Pierre S. propose Gilles L. comme secrétaire, Patrick L. l'appuie. Gilles L. accepte.

#### **4. Validation du quorum**

Le quorum est atteint car plus de 18 personnes (soit 15% des membres de l'association) sont présentes à l'heure de l'ouverture de l'assemblée.

#### **5. Lecture et adoption du procès-verbal de l' AGA 2009**

Luc Landry propose de se dispenser de la lecture du procès verbal de l'AGA 2009. Patrick L. l'appuie. Le contenu du PV est adopté à l'unanimité.

#### **6. Compte-rendu du président de l' A.M. Métropole**

Simon P. commence son allocution en se réjouissant du volume d'activités tenues cette année et du fait que peu de balades ont dû être annulées pour des raisons météorologiques.



Simon P. revient de la « Table des Présidents », organisée ce même jour (le 13 novembre 2010) par la FMQ à Drummondville. Contrairement aux années précédentes qui voyaient l'auditoire élargi à tous les délégués d'associations affiliées, la réunion est désormais restreinte aux présidents d'association (avec pouvoir de délégation à une seule personne). Ce changement a été infléchi par la nouvelle présidence de la FMQ, assurée désormais par Yves Albert Desjardins.

La trésorerie est une des préoccupations majeures de la FMQ. Elle dispose certes d'un fond de roulement de 60 000 \$, mais la fédération subit une perte annuelle de 25 000 \$ depuis quelques années et ne compte guère plus que 6 000 membres. Afin de remédier à cette situation, plusieurs actions ont été initiées :

- **Recherche des « associations délinquantes ».** Sont identifiées sous ce vocable, d'une part, les affiliées qui ne reversent pas à la FMQ une partie de la cotisation due à cette dernière. D'autre part, une association affiliée doit posséder au moins 20 adhérents. 17 associations, sur les quelques 95 affiliées, n'atteignent pas ce seuil. Les exclure risquerait cependant de provoquer une nouvelle perte d'adhésions. Éventuellement, la FMQ envisage d'inciter certaines associations à fusionner entre elles.
- **Incitatif par programme d'assurance.** Le plan d'assurance établi avec J.A. Lemieux ne sera pas renouvelé. Les tarifs proposés ne semblent plus se démarquer fortement de la concurrence. En outre, la FMQ dénombre 800 personnes assurées au titre de ce plan, alors qu'elles ne sont pas membres de la fédération. Un nouveau programme sera mis en place en collaboration avec un assureur majeur du marché, qui promet de s'impliquer fortement et de proposer des prix agressifs, avec inclusion possible d'une carte de membre FMQ. Les concessionnaires seront démarchés afin qu'ils proposent ce programme à tout acheteur de moto neuve. Gilles L. demande en quoi les concessionnaires seront incités à proposer le programme, Simon P. répond que ce point n'a pas été évoqué. Le nom de l'assureur et le programme associé seront dévoilés avant Noël.
- **Magazine Motocycliste.** L'édition du magazine est onéreuse. Pour que la FMQ puisse rester dans ses frais, elle a édité un numéro en moins cette année. La fédération réfléchit à d'autres formules de diffusion. Le publipostage électronique pourrait par exemple se substituer au support papier. En tout état de cause, la FMQ a besoin de contributeurs bénévoles pour les activités liées à l'édition du magazine, aussi bien pour l'organisation que la rédaction.

Simon P. signale les autres points abordés lors de cette réunion FMQ :

- **Site Web** – Le site de la FMQ sera certainement revu à l'issue des changements annoncés ci-dessus.
- **Journée FMQ** – Cette année, l'événement (également intitulé 3<sup>e</sup> journée de la Renaissance) s'est tenu le 3 juillet à Drummondville. Le succès fut mitigé, car seulement 75 motos ont été dénombrées.
- **MOTO-PRO** – Bien que cela n'apparaisse pas clairement dans son état de compte, la FMQ réalise un chiffre d'affaires notable dans le cadre des activités de sécurité MOTO PRO. Elle a en outre réussi à atteindre les régions les plus éloignées, même si ce fut à perte pour certaines. En 2011, les cours MOTO-PRO seront entièrement revus : il y aura 3 niveaux (au lieu de 2 précédemment), ainsi qu'une session hors-route.

Éric Lessard, porte-parole du Front Commun nous gratifie de sa présence lors de cette AGA de l'AMM. Il confirme que l'union entre la FMQ, Escargot et CAPM reste soudée et qu'elle représente ainsi un gros moyen de pression face à la SAAQ. Les plus hautes instances gouvernementales du Québec ont ainsi pu être impliquées. Éric Lessard présente un point d'avancement quant aux deux tables de concertation mise en place entre le Front Commun et la SAAQ.

- **Table de tarification** – L'objectif du Front Commun est la suppression de la catégorisation des motocyclettes et l'élimination de la discrimination dont sont victimes les motocyclistes. Selon Éric Lessard, la mise en place d'une structure tarifaire plus équitable est certes lente, mais semble en bonne voie. La SAAQ ne souhaite toutefois pas déroger au principe de



l'utilisateur payeur. Lorsqu'une indemnité concernant un motocycliste accidenté coûte au-delà du million de dollars, la partie de la somme qui dépasse ce seuil n'est pas prélevée dans le fonds d'assurance moto, mais depuis un fonds commun à tous les usagers de la route. Plusieurs actions sont tentées pour faire baisser le seuil à 500 000 \$, c'est-à-dire à un niveau similaire à celui des autres usagers considérés comme vulnérables (cyclistes et piétons). Le Front Commun signale également que de nombreux motocyclistes ont trouvé des solutions de contournement à la catégorisation actuelle. Ainsi, 8200 motos sont à présent répertoriées comme véhicules antiques, au lieu de 700 quelques années auparavant. Le Front Commun est favorable à la pénalisation des conducteurs coupables d'infraction et à la prise en compte de leurs points de démérite. Finalement, la SAAQ se trouve dans une situation paradoxale : de part sa charte elle ne peut pas faire de discrimination tarifaire fondée sur l'âge du conducteur, alors que ce critère est prépondérant dans le calcul du facteur de risque.

- **Table de sécurité** – L'objectif de cette table est l'émission de recommandations en matière de sécurité des motocyclistes. La SAAQ compte s'appuyer sur une étude américaine émise par l'IIHS (Insurance Institute for Highway Safety) pour dresser et interpréter des statistiques d'accidentologie. Le Front Commun estime que les chiffres rapportés des États-Unis sont difficilement comparables, car certains états n'imposent pas le port du casque obligatoire. En outre, le Front Commun remet en question la crédibilité de l'IIHS qui a été suspecté dans le passé de publications douteuses.

L'assemblée remercie Éric Lessard pour son action politique et son implication dans le monde de la moto.

## 7. Compte-rendu du trésorier de l' A.M. Métropole

Pierre S. expose l'état financier qui est consigné en annexe 2. Il est rappelé que l'année budgétaire se termine le 30 septembre. Le bilan est donc présenté avec un comparatif de l'année 2009 à la même date. Quelques explications complémentaires ont été fournies en séance. Elles sont détaillées ci-dessous.

Poste	Montant 2010	Commentaires
Adhésions AMM	3 630,00	Correspond aux cotisations des 121 membres. Nous avons 122 membres en 2009.
Cotisations perçues pour la FMQ	4 165,00	Indique notre contribution à la fédération.
Vente articles promotionnels	0,00	Ces articles n'ont pas été populaires cette année.
Revenus divers Publicité & promotion	600,00 - 600,00	La dépense de 600\$ correspond au prix d'achat de deux kiosques, dont le premier est utilisable lors du salon de la Moto. La ligne de revenu correspond à la vente du deuxième kiosque, dont l'association s'est débarrassée pour le même prix.
Laconia	- 48,34	Après l'annulation de l'activité Laconia, l'association a pu obtenir le remboursement de son dépôt. Le montant récupéré ne correspond pas au dépôt initial à cause des frais de conversion de devises.
Balades	- 121,52	Entrées au Mont Washington (balade des 7 & 8 août)
A.G.A.	- 960,66	La tenue de l'Assemblée a coûté deux fois plus cher en 2009 suite à un changement de formule.
Site Web	- 323,31	Le site Web ayant été refondu cette année, ses aménagements ont induit un coût supplémentaire.
Frais de postes et de bureau	- 892,11	Frais occasionnés par deux publipostages et divers achats de papeterie.



Poste	Montant 2010	Commentaires
Cotisation Alliance	- 50.00	Cotisation à l'Alliance Motocycliste Métropolitaine à laquelle notre association est affiliée.
Activités FMQ	- 109,00	Remboursement de frais de déplacement pour assister à l'AGA de la FMQ tenue ce printemps.
Frais banque	- 54,66	Les frais sont moindres en 2010 car l'année précédente, l'association avait commandé l'impression de nouveaux chèques.
Remboursement CA	- 0,00	Selon une résolution historiquement en vigueur dans l'association, les membres du CA ayant assisté à au moins 10 assemblées mensuelles au cours de l'année, peuvent se voir rembourser leur cotisation à l'AMM, soit 30 \$. Cette année, la résolution fut modifiée. La prime d'assiduité ne peut être versée que si elle n'occasionne pas de déficit dans le bilan comptable. Pour cette dernière raison (voir surplus de la période indiquée en annexe 2), la cotisation ne fut pas remboursée cette année.

Le bas de la première page financière jointe en annexe 2 donne la balance comptable sur la période budgétaire. Elle affiche un **surplus de 85,04\$**. La deuxième page financière correspond au bilan total des actifs et passifs, et montre un **fonds de roulement de 3 889,27\$** déposé en banque.

### 8. Bilan des activités de la saison 2010

Patrick L. présente le bilan des balades effectuées cette année ainsi que quelques statistiques sur le profil des membres de l'association. Si l'on ne compte pas l'activité Laconia, qui fut annulée cette année suite à un nombre insuffisant de personnes inscrits, les statistiques de participation et de kilométrage parcouru sont quasiment identiques entre 2009 et 2010. Pour de plus amples détails, voir l'annexe 3.

L'implication des membres dans l'organisation des balades et les idées de randonnée sont toujours les bienvenues. Ainsi, cette année donna l'occasion de visiter le Musée de la Guerre Froide (non loin d'Ottawa) ou de découvrir le site naturel Ausable Chasm (état de New York).

Dans le calendrier publié en début de saison, chaque balade indique deux coorganisateurs. L'un sert de plan de secours à l'autre en cas de contretemps de dernière minute, d'autant que le calendrier est publié très tôt dans l'année, à savoir avant le Salon de la Moto.

### Pause (15 minutes)

### 9. Élections des nouveaux administrateurs

Demeurent en poste pour la deuxième année de leur mandat :

- Olivier Choquette (webmestre)
- Luc Desrochers (administrateur)
- Gilles Larquetoux (administrateur)
- Patrick Laurin (calendrier des activités)
- Martin Roy (sécurité)
- Elliott Spiro (vice-président)



Terminent leur mandat :

François Bernier (vice-président)  
Michèle Fitzgibbons (administratrice)  
Christian Lemieux (secrétaire)  
Simon Poudrette (président)  
Pierre Séguin (trésorier)  
Nick Théophanous (adhésion)

A l'exception de Michèle F., les membres sortants du CA acceptent de se présenter à nouveau. Étant donnée leur participation active lors des activités tenues en 2010, les candidatures de Dave Beaudoin et Jean-Philippe Primeau sont également proposées. Afin d'éviter de procéder à une élection (7 candidats, 6 postes à pourvoir) et considérant que l'arrivée de nouveaux membres dans le CA est un atout pour l'association, Christian L. retire sa candidature.

Finalement, les 6 candidats suivants sont élus membres du CA par acclamation.

Dave Beaudoin, François Bernier, Simon Poudrette,  
Jean-Philippe Primeau, Pierre Séguin, Nick Théophanous

Simon P. reste président jusqu'au prochain conseil d'administration qui se tiendra début décembre. Le nouveau CA décidera alors de la répartition des mandats.

## 10. Commentaires et varia

### 10.1 - Salon de la Moto

Il a été signalé à l'assemblée que, lors de sa dernière réunion mensuelle, le CA a opté pour que l'association tienne un stand à l'édition 2011 du Salon de la Moto.

### 10.2 - Laconia

Cette année, l'activité Laconia a été annulée en raison du faible nombre d'inscrits. Il est important d'organiser l'édition 2011 le plus tôt possible afin d'en garantir le succès.

Quelques suggestions et analyses :

- Le rassemblement Laconia Bike se déroule d'ordinaire sur deux fins de semaine du mois de juin. Cette année, l'AMM s'était synchronisée avec la deuxième fin de semaine de l'événement. L'activité était donc placée juste avant les deux grands week-ends des fêtes du Québec et du Canada. Un tel enchaînement peut expliquer le manque de faveur accordée à la balade. A noter que l'AMM avait rencontré un franc succès lors de l'édition 2009 alors que la sortie était cadrée sur le premier week-end du Laconia Bike (17 personnes, soit le nombre maximum de participants autorisés, certaines demandes d'inscription ont même été refusées). Il est donc proposé que l'édition 2011 de la balade soit organisée du 11 au 14 juin prochains.
- Un sondage est effectué auprès des membres présents à l'AGA. Le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par la balade se monte à une vingtaine.
- Elliott S. accepte de chercher un logement qui accueillera les participants. Un débat est ouvert pour savoir si l'hébergement sera préférentiellement dans un ou plusieurs bâtiments. Il est finalement décidé que le critère de choix portera plutôt sur la formule qui comportera autant de chambres individuelles que possible.

### 10.3 - Accompagnateurs

Comme cette année, nous offrirons en 2011 un service d'accompagnateur-apprenti pour certaines balades touristiques de l'association. Le service sera assuré en fonction de la disponibilité de nos bénévoles accompagnateurs. Le calendrier des activités posté sur le



site Web incitait les apprentis à communiquer leur demande auprès de Patrick L.. En fin de compte, les demandes ont été essentiellement formulées sur le forum.

#### **11. Levée de l'assemblée générale**

La levée de l'assemblée est proposée par Simon P. et acceptée à l'unanimité à 18:54.

#### **12. Party pendant le reste de la soirée !!!**

---

## **Annexe 1 – Liste de présence à l'AGA 2010**

- 1 Jean Beaudet
- 2 Dave Beaudoin
- 3 Francois Bernier
- 4 Michel Bessette
- 5 Olivier Chaumont
- 6 Olivier Choquette
- 7 Karine Deland
- 8 Luc Desrochers
- 9 Gaétan Filiault
- 10 Michèle Fitzgibbons
- 11 Lionel Gosselin
- 12 Ginette Hamel
- 13 Luc Landry
- 14 Gilles Larquetoux
- 15 Patrick Laurin
- 16 Christian Lemieux
- 17 Eric Lessard
- 18 Mireille Martin
- 19 Martin Nadeau
- 20 Simon Poudrette
- 21 Jean-Philippe Primeau
- 22 Martin Roy
- 23 Pierre Séguin
- 24 Elliott Spiro
- 25 Nick Théophanous
- 26 Robert Traversari



## Annexe 2 – Bilan financier

### État des résultats pour les périodes

	Du 1er octobre 2008 au 30 septembre 2009	Du 1er octobre 2009 au 30 septembre 2010
<b>REVENUS</b>		
ADHÉSIONS AMM	3,660.00	3,630.00
COTISATIONS PERÇUES POUR LA FMQ	4,270.00	4,165.00
LACONIA	1,955.00	
VENTE ARTICLES PROMOTIONNELS	324.00	
MOTO-PRO	1,200.00	800.00
DIVERS	34.00	600.00
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>11,443.00</b>	<b>9,195.00</b>
<b>DÉPENSES</b>		
<b>ACTIVITÉS</b>		
Salon Moto	498.13	457.47
Moto-pro	1,045.00	720.00
Moto-Sécur	101.04	90.98
Laconia	1,886.82	48.34
Party d'été de l'AMM	476.22	516.91
Ballades	232.03	121.52
A G A	445.55	960.66
Activités spéciales	56.44	
<b>Sous-total</b>	<b>4,741.23</b>	<b>2,915.88</b>
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>		
Site WEB	205.12	323.31
Frais de postes et de bureau	1,008.55	892.11
Cotisation Alliance	50.00	50.00
Cotisations versées à la F.M.Q.	4,270.00	4,165.00
Activités FMQ	60.00	109.00
Frais banque et IGIF	221.87	54.66
Achat articles promotionnels	372.94	
Remboursement CA	270.00	
Publicité & promotion	113.04	600.00
<b>Sous-total</b>	<b>6,571.52</b>	<b>6,194.08</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>11,312.75</b>	<b>9,109.96</b>
<b>SURPLUS (PERTE) DE LA PÉRIODE</b>	<b>130.25</b>	<b>85.04</b>



## ASSOCIATION MOTOCYCLISTE MÉTROPOLITAINE

### BILAN

	AU 30 SEPTEMBRE 2009	AU 30 SEPTEMBRE 2010
<b>ACTIF</b>		
ENCAISSE	3,720.23	3,819.27
COTISATIONS FMQ PAYÉ D'AVANCE	70.00	70.00
FRAIS PAYÉS D'AVANCE	350.00	0.00
<b>ACTIF TOTAL</b>	<u>4,140.23</u>	<u>3,889.27</u>
<b>PASSIF</b>		
ADHÉSIONS PERÇUES D'AVANCE	0.00	0.00
FRAIS COURUS	440.00	104.00
<b>TOTAL PASSIF</b>	<u>440.00</u>	<u>104.00</u>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>		
SURPLUS ACCUMULÉ	3,569.98	3,700.23
SURPLUS (PERTE) DE LA PÉRIODE	130.25	85.04
<b>TOTAL AVOIR DES MEMBRES</b>	<u>3,700.23</u>	<u>3,785.27</u>
<b>TOTAL PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES</b>	<u>4,140.23</u>	<u>3,889.27</u>



## Annexe 3 – Statistiques

L'âge moyen des motocyclistes au Québec est de 49 ans. L'âge moyen des membres de l'AMM est de 46 ans.

La pyramide des âges montre un fort déficit sur la tranche inférieure à 30 ans. A titre indicatif, il faut environ 3 ans avant qu'un jeune motocycliste n'obtienne son permis. En outre, le Québec ne favorise pas cette activité.

8 activités ont été annulées sur les 28 initialement prévues.

*<<à compléter avec les figures et tableaux présentés par Patrick en séance>>*